

La caste des hauts fonctionnaires



Vu par
Hubert Coudurier
@HubertCoudurier

Certains verront dans les dernières révélations de Mediapart sur Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, une volonté de fragiliser le bras droit du chef de l'État, dont il est très proche, son indispensable tour de contrôle, après le « Bennialagate » qui laissa le Palais sans voix durant plusieurs jours. Accusé de conflits d'intérêts avec le croisiériste italien MSC, fondé et dirigé par ses cousins, et dont il fut, lui-même, directeur financier de la filiale croisières, Kohler, parvenu au sommet de l'État, a toujours affirmé qu'il se « déportait » des dossiers le concernant. En particulier lorsqu'il siégeait au conseil d'administration du chantier naval STX, dont MSC reste le principal client. Cette fois, ce sont des procès-verbaux du conseil de surveillance du port du Havre, où siégeait l'actuel secrétaire général comme représentant de l'Agence des participations de l'État (APE), au côté d'Édouard Philippe, l'ancien maire de la ville portuaire devenu Premier ministre, qui indiquent des votes en faveur de la filiale française de l'armateur italien. Ne préjugeons pas des conclusions du Parquet national financier (PNF) qui a été saisi.

Mais constatons que cette caste issue des grands corps de l'État, et qui gouverne le pays depuis la Libération, a accéléré, depuis une vingtaine d'années, ses allers et retours entre public et privé en faisant souvent de bonnes affaires, au mépris de toute déontologie. Doté du confortable parachute de la fonction publique, que seuls quelques rares politiques, comme Bruno Le Maire, ont eu le courage d'abandonner, ils ont mis leur carnet d'adresses au service d'entreprises (banques, cabinets de conseil en stratégie) qui les ont grassement rémunérés.

Il suffit de se reporter au livre édifiant de notre confrère de l'Obs, Vincent Jauvert (1), pour mesurer à quel point inspecteurs des finances ou conseillers d'État monnaient, dans le privé, leur connaissance de l'appareil administratif pour détourner les règles fiscales qu'ils ont eux-mêmes édictées, sans rien perdre des avantages de leur statut.

S'attaquant aux élus à travers une révision constitutionnelle favorisant le populisme ou prônant la flexibilité pour les autres, ces as du pantouflage, parfois même responsables, en toute impunité, de la faillite de notre politique industrielle, traduisent aussi les dérives de l'État et son incapacité à se réformer.

(1) « Les intouchables d'État », Vincent Jauvert, Robert Laffont, 19 euros.